# Questions orales

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Non, monsieur l'Orateur. Le gouvernement verse maintenant la différence entre \$1.95\frac{1}{2}\ et \$3 à même le Trésor. Lorsque la question a récemment été réexaminée, il a été décidé qu'il serait préférable de conserver cette formule plutôt que de passer ce coût aux consommateurs de pain au Canada.

M. Murta: Comme le ministre a fait parvenir aux producteurs de blé de l'Ouest un questionnaire sur la méthode de paiement du régime à double prix, ce questionnaire n'invite-t-il pas en réalité le producteur de l'Ouest à subventionner les consommateurs de blé canadien au pays? N'est-ce pas en fait ce qui se produit présentement avec le prix du blé?

M. l'Orateur: A l'ordre. Cela me paraît une opinion plutôt qu'une question.

#### LE BLÉ-LE VERSEMENT DE PAIEMENTS À L'ACRE

M. J. H. Horner (Crowfoot): Monsieur l'Orateur, puis-je adresser une question supplémentaire au ministre de la Justice qui est chargé de la Commission canadienne du blé? Peut-on s'attendre au versement de paiements à l'acre avant les semailles du printemps, parce qu'un supplément d'argent serait utile aux cultivateurs en ce moment?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, le questionnaire qui est entre les mains des cultivateurs fait partie du processus de détermination de la méthode de versement en leur faveur des sommes qui seront disponibles, qui seront fort probablement de l'ordre de 57 millions de dollars. Une partie de ce montant est manifestement une subvention à la consommation, si vous voulez, en faveur du prix du pain. Si on doit verser un paiement à l'acre, nous pensons le faire en avril.

#### LES FINANCES

ON RÉCLAME LA PRODUCTION DU DOCUMENT RELATIF À LA VALEUR DU DOLLAR CANADIEN COMPARATIVEMENT À 1949

[Français]

M. Eudore Allard (Rimouski): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Finances

Est-il en mesure de remettre aux députés copie d'un document du gouvernement fédéral dans lequel on estime qu'en 1973 le dollar canadien possède une valeur équivalente à 55c., comparativement à 1949? En 24 ans, la valeur de notre dollar a donc diminué de 45 p. 100.

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Je vais vérifier si un tel document existe, monsieur l'Orateur.

M. Allard: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

Que vaut présentement le dollar canadien, si l'on se base sur le prix de l'or sur le marché libre, qui est présentement de \$93 ou \$96 l'once?

M. l'Orateur: Il me semble que la question pourrait être inscrite au *Feuilleton*.

[M. Murta.]

### LES TRANSPORTS AÉRIENS

DEMANDE DE SERVICE-VOYAGEURS DIRECT EDMONTON-OTTAWA

[Traduction]

M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre): Monsieur l'Orateur, au nom des estimables citoyens d'Edmonton-Centre, je vous remercie de me donner la parole. J'aimerais poser ma question au premier ministre ou au ministre des Transports. Comme le premier ministre et le ministre des Transports sont très attentifs ces jours-ci aux besoins et aux exigences de l'Ouest afin d'apaiser son prétendu mécontentement, voudraient-ils user de leurs bons offices pour assurer au moins un vol direct d'Edmonton à Ottawa à une heure raisonnable?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, une telle suggestion pourrait remédier au mécontentement de l'Ouest, mais si le député empruntait trop souvent ce service, le mécontentement augmenterait sans doute à Ottawa.

#### LES FINANCES

LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE EN VIGUEUR DANS LES PAYS DE LA CEE—LES RÉPERCUSSIONS SUR LES TENDANCES INFLATIONNISTES AU CANADA

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Que pense le ministre de la taxe sur la valeur ajoutée que prélève présentement la Communauté économique européenne et quelles en seront les répercussions sur les problèmes inflationnistes au Canada?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, nous étudions les aspects de cette taxe, surtout depuis que la Grande-Bretagne l'a adoptée et étant donné que le Marché commun l'appuie en général. D'autre part, l'imposition de pareille taxe devrait être reliée à un exposé budgétaire général.

M. MacKay: Je dis respectueusement au ministre qu'il n'a pas accompli sa tâche. A mon avis, la taxe ne s'applique pas . . .

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député engage un débat. Il devrait poser sa question supplémentaire.

M. MacKay: Monsieur l'Orateur, bien que le ministre ait répondu à une partie de ma question, puis-je lui demander s'il prévoit étudier maintenant les conséquences qu'aurait au Canada une taxe sur la valeur ajoutée?

M. Turner (Ottawa-Carleton): Nous en faisons l'étude, monsieur l'Orateur.

## LES COMMUNICATIONS

LE DÉPÔT DU LIVRE VERT—L'OPPORTUNITÉ D'UNE CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Communications. Maintenant qu'il a déposé vendredi sa lettre quelque peu sarcastique au ministre des Communications à Québec, peut-il se montrer un peu plus défini et précis afin de nous